



Compte rendu du Conseil d'Ecole du 29 Janvier 2021

Membres présents :

L'équipe enseignante : Mesdames Bègue, Blanco, Vermeille, Piot.

Les membres élus du conseil municipal: Madame Brochot, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires. Madame Bourachot, conseillère municipale.

Les représentants des parents d'élèves élus (APEBS): Mesdames De faria Morgado, Hardy, Monsieur Balochard
Monsieur Longuet, DDEN.

Membres absents ou excusés :

Madame Pecqueux, Inspectrice de la Circonscription de Clermont.

Monsieur Dupuis, Maire de la commune.

Mme Peltier, adjointe au Maire en charge des finances.

Monsieur Roger, adjoint au Maire en charge des travaux.

Mesdames Huguenin, Magnier, Monsieur Briot, conseillers municipaux.

Les membres de l'APEBS: Mesdames Defecques, Favaret, Montazeaud, Savoldelli, Monsieur Idasiak.

D) Projets éducatifs-événements

Projets éducatifs:

Actions menées dans le cadre du projet d'école:

Pour rappel, l'école est inscrite au projet "apprendre en jardinant".

Afin de maintenir une certaine unité dans l'école, nous avons décidé de généraliser ce projet dans les 4 classes et de l'aborder dans plusieurs domaines d'apprentissage (en période 4 et 5).

"Défis maths": les 3 classes inscrites réfléchissent actuellement aux 2 situations problèmes de la 2ème manche.

"Un mur une oeuvre": le projet est maintenu et commence le 8 février. Ce sont les élèves de la classe de Mme Blanco qui y participent.

Organisation de l'EPS et protocole: (mise à jour janvier 2020)

Les activités physiques et sportives sont interdites en intérieur.

Néanmoins, les activités de motricité à l'école maternelle demeurent autorisées dans le strict respect des gestes barrières.

Les activités, les formes de pratique ou les organisations qui impliquent des contacts directs entre élèves sont proscrites.

L'utilisation de matériel partagé par les élèves d'une même classe est possible.

Le personnel est incité à désinfecter le matériel commun régulièrement et fréquemment.

L'équipe pédagogique remercie les agents territoriaux pour la désinfection des tables, poignées, matériel et salles d'hygiène pendant la journée de classe et pour le ménage effectué chaque soir. C'est en partie grâce à ces agents que la continuité pédagogique peut se faire.

Les bilans du premier semestre :

Les cahiers et classeurs de réussites et de progrès ont été donnés aux familles ce vendredi 29 janvier 2021.

Les projets en attente:

"la chorale"

"la médiathèque"

" Divers et d'été "

Evènements:

-Grâce à la volonté de tous, nous avons réussi à maintenir les festivités de Noël comme promis.

Les enfants ont pu voir le spectacle intitulé "le Noël du Yétou" dans le respect du protocole sanitaire, le jeudi 10 décembre 2020.

La fête de Noël s'est finalisée par la venue du Père Noël le vendredi 18 décembre 2020. Nous remercions Mr Calvez et Mme Peltier dans les rôles respectifs du Père Noël et de son adjointe. Nous remercions le conférencier, Mr Darny, qui a accepté de faire deux représentations pour limiter le brassage des élèves et des jauges trop importantes, sans surcoût financier.

Nous remercions également la Municipalité qui a, cette année encore, gâté tous les élèves et a mis la salle des fêtes à notre disposition.

Coût : 630.44 euros financés par la coopérative scolaire (520 euros pour le spectacle et 110.44 euros pour le goûter.)

- Le carnaval (le 16/02). Habituellement les enseignantes organisent et animent un bal dans la salle de motricité pour les 4 classes. Nous souhaitons conserver cet événement mais en changeant l'organisation. Les enfants viendront donc déguisés sans thème particulier. Une parade sera organisée dans la cour de récréation. Ainsi chacun pourra montrer son déguisement aux autres classes mais de loin afin de respecter la distanciation physique et éviter le brassage des élèves.

Un goûter sera organisé dans chaque classe.

Les parents pourront s'ils le souhaitent apporter crêpes, garniture et boissons. Ils seront avertis par l'intermédiaire du cahier de liaison.

-la chasse aux œufs: en attente.

Nous réfléchissons à une nouvelle organisation afin d'essayer de maintenir cet événement.

- 2nd spectacle
- photographe : reporté au 17 mai 2021.

II) Admissions 2021-2022

Si un enfant est né en 2018, il est admissible à l'école maternelle.

Avant la mi-mars si possible, les parents concernés devront, au préalable, inscrire leur enfant à la Mairie (munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile).

Aucune admission ne sera prise en compte sans la fiche d'inscription signée par Monsieur le Maire.

Les fiches d'inscription seront transmises aux écoles.

La directrice pourra ainsi procéder aux admissions des enfants nés en 2018, du lundi 22 mars 2021 au samedi 27 mars 2021, dans les locaux de l'école maternelle sur présentation du carnet de santé. Les parents devront prendre rendez-vous via internet. Un flyer leur sera donné au moment des inscriptions à la mairie avec un lien internet.

Prévisions des effectifs pour septembre 2021

Actuellement nous accueillons 78 élèves. Nous avons procédé à la radiation de 2 élèves en décembre.

Nous procéderons à 2 nouvelles radiations le 5 février.

A compter du 8 février, notre effectif sera donc de 76 élèves.

Enfants nés en 2018 (PS)	28
Enfants nés en 2017 (MS)	23
Enfants nés en 2016 (GS)	29
Total	80
Moyenne par classe	20

La mairie informe les membres du conseil qu'il y a un projet de terrains constructibles d'une vingtaine de maisons.

III) Crédits d'investissement

Nos demandes sont transmises à la municipalité.

Il s'agit de l'achat:

- de deux tablettes.
- d'une chaîne hifi avec lecteur CD pour remplacer celle de la salle de motricité qui ne fonctionne plus.
- 2 ordinateurs portables en remplacement des deux postes vieillissant (plus de 9 ans).

Nos demandes seront examinées lors du prochain conseil municipal.

IV) exercices d'évacuation – sécurité – santé

a) exercices de sécurité

-Exercice alerte intrusion effectué le 17/12/2020.

Dans le PPMS il y a un module alerte intrusion.

Le scénario retenu était : « se cacher, se barricader ».

Le moyen d'alerte est le sifflet, différent de l'alerte PPMS.

Les enseignantes ont expliqué aux enfants que le danger venait de l'extérieur.

Les élèves ont dû se cacher à la cave pour les classes de MS/GS et au dortoir pour la classe de PS et PS/MS.

Le compte rendu a été envoyé au service compétent de l'Inspection Académique et transmis à la Mairie.

-Exercice évacuation n°2 sera effectué avant les vacances de février.

b) dépistage santé

Du 18 au 28 janvier 2021, une puéricultrice de la PMI a réalisé les dépistages santé à l'école maternelle (tests d'acuité visuelle et auditive, repérage des troubles du langage et de la croissance) auprès des élèves de moyenne section.

Les parents ont pu y assister malgré la situation sanitaire mais dans le respect des gestes barrières.

V) Travaux-entretien

Les volets de la classe n°2 ont été changés.

Nous attendons l'installation :

- "petit train en bois" dans la cour de l'école.
- les nouveaux bacs de plantation dans le jardin pour notre projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

N.B : Le prochain conseil d'école aura lieu le 25 juin 2021 à 18 heures.

Fait à Breuil le Sec, le 1^{er} février 2021
Isabelle PIOT

